

2023-03-30-42 : Attribution de subventions aux associations pour les événements pour l'exercice 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Yamina RIOU, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Arnaud FREULON, Isabelle CHARRAUD, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Benoit ERMINE, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Michel THÉPAUT, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Jean-Marc COTTIER, Christelle LAHAYE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Françoise PASSELANDE, Julien CHÂTEAU, Frédérique LEHON, Pascal CHEVROLLIER, Muriel NOIROT, Juanita FOUCHER, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle DESNOES, Guy CHESNEAU, Jacques BONHOMMET, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Jean-Pierre BOISNEAU

**Pouvoirs :**

Jacques BONHOMMET donne pouvoir à Pierre-Pascal BIGOT, Guy CHESNEAU donne pouvoir à Jean PAGIS, Marc-Antoine DRIANCOURT donne pouvoir à Michel POMMOT, Estelle DESNOES donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

**Secrétaire de séance :** Christelle BURON

Membres en exercice :50
Membres présents :37
Pouvoirs :5
Quorum :26
Votants :42
Votes pour :42
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 24/03/2023
Date d'affichage: 06/04/2023

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20230330-2023-03-30-42-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** la délibération n°2018-12-13-05DE du Conseil communautaire en date du 13 décembre 2018 approuvant le dossier type de demande de subventions relatives aux événements et le règlement pour l'instruction et l'attribution de ces demandes ;

**VU** l'avis favorable de la Commission d'attribution des subventions en date du 28 février 2023 ;

**VU** l'axe 2 du projet de territoire de la CCVHA « Faire vivre et partager les ressources d'une identité rurale porteuse de dynamiques économiques et humaines » ;

**VU** l'engagement de la démarche RSO Lucie 26000 « Créer les conditions du développement socio-économique du territoire » ;

**CONSIDERANT** l'analyse des treize demandes par le groupe de travail en charge de l'instruction des demandes reçues réalisée le mardi 28 février 2023 ;

**CONSIDERANT** les crédits prévus au budget prévisionnel 2023 pour le soutien aux événements ;

Accusé de réception en préfecture 049-200071868-20230330-2023-03-30-42-DE Date de télétransmission : 06/04/2023 Date de réception préfecture : 06/04/2023
--

Demander	Événement concerné	Recevabilité de la demande	Subvention financière attribuée	Subvention en nature attribuée
Le Lion équestre	Mondial du Lion	OUI	6 000 €	minibus, chaises, tables barrières, podium
Société des courses du Lion d'Angers	Palfo et Anjou Loire Challenge	OUI	5 500 €	renfort sur les dispositifs de circulation
Comité d'organisation du championnat de France paracyclisme, Handisport 2023	Championnat de France paracyclisme sur route	OUI	5 000 €	Relais de communication, déviations
COTCCRL	Tour du Pays l'ionnais	OUI	5 000 €	Sécurisation des routes
Festilivres de Juvardeil	Fête du libre et de la bande-dessinée	OUI	4 500 €	-
Anjou Sport Nature	L'Arrachée	OUI	4 000 €	barrières, panneaux de circulation
Les Heures musicales du Haut-Anjou	Festival 2023 des heures musicales	OUI	1 500 €	Relais de communication
Parc départemental de l'Isle Briand	Les folies du Lion	OUI	1 400 €	ingénierie culturelle + relais de communication
Association O'zorgues	Festival « Si l'orgue m'était conté »	OUI	500 €	Podium, barnums
Parc départemental de l'Isle Briand	Grand national CCE	OUI	500 €	Barrière, minibus
Les musicales de Juvardeil	Concertissimo	OUI	200 €	-
Association des oiseaux de volière du Loire Béconnais	Bourse aux oiseaux	Redirigé		
Comice agricole de Châteauneuf/Tiercé	Fête de l'élevage	Redirigé		

**Total attribué : 34 100 €**

**ENTENDU** l'exposé de Madame RIOU, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité, décide :

- De valider les subventions telles que définies ci-dessus pour les événements prévus au titre de l'exercice 2023 ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 30 mars 2023  
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20230330-2023-03-30-42-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Christelle Buron

Secrétaire de Séance

3 / 3

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de la publication.